

Chaque jour, nos festivals se jouent dans l'industrie, sur les chantiers du bâtiment, dans le commerce, le tertiaire, les services, l'agriculture, etc.

Nous sommes 2 millions d'intérimaires, 600000 équivalents temps plein qui effectuons chaque année 16 millions de missions d'intérim. Comme nos camarades intermittents du spectacle et privés d'emplois, nous exigeons que la Convention assurance-chômage « négociée » dans des conditions déloyales, ne soit pas agréée par le gouvernement.

L'annexe IV qui régit les conditions de notre indemnisation quand les entreprises de travail temporaire ne nous donnent pas de missions, est vidée de son sens et de son rôle pour cause de politique d'austérité et de soi-disant mesures d'économies. Si elle était appliquée en l'état, nous perdriions entre 50 et plus de 300 € par mois de revenus et de pouvoir d'achat.

Ces 800 millions d'euros extirpés de la poche des salariés victimes de la précarité, que nous dépensons chaque jour pour vivre, ce sont 800 millions d'euros de moins pour la vie de tous les jours, le logement, la nourriture, les vêtements, les loisirs etc., ce sont surtout des milliers d'emplois en moins en France, et des milliers de chômeurs en plus qui rejoindront les files de Pôle Emploi.

D'autres choix sont possibles, faut-il encore que le gouvernement, le Medef et ses acolytes veuillent bien entendre nos propositions.

Alors Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux et généraux, Nous vous demandons de soutenir notre combat auprès du Premier ministre et du ministre du Travail pour qu'ils renoncent à agréer ce texte néfaste pour le pouvoir d'achat et la vie de nos concitoyens, déjà fragilisés par la situation économique de notre pays, et que les négociations dans des conditions loyales soient rouvertes.

Union Syndicale de l'Intérim CGT

**INTÉRIMAIRES, NOUS SOMMES AUSSI INTERMITTENTS
ET ARTISTES DANS NOS MÉTIERS !**